

RISQUE CHIMIQUE : FICHE DE DONNEES DE SECURITE ET ETIQUETAGE

Le 13 juin 2012
Formation inter entreprises
(Réponse souhaitée avant le 11 mai 2012)

Le règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008, dit règlement **CLP (Classification, Labelling and Packaging)**, définit de nouvelles règles européennes de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques. Entré en vigueur le 20 janvier 2009, il met en application les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques) et va progressivement remplacer le système européen préexistant. Il prescrit notamment de nouveaux pictogrammes de danger en remplacement des symboles et indications de danger. Il fixe aussi de nouvelles obligations de transmission d'information pour les fabricants et importateurs de substances chimiques. Ancien et nouveau systèmes coexisteront durant une période transitoire. **La mise en œuvre du nouveau système s'achèvera en 2015.**

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de :

- Sensibiliser le personnel au nouvel étiquetage (nouveau règlement CLP), à la classification et à l'emballage des substances et mélanges dangereux.
- Acquérir des réflexes de prévention dans le quotidien professionnel et personnel.
- Reconnaître et comprendre les nouveaux pictogrammes de danger et retrouver les informations importantes présentées sur une fiche de donnée de sécurité.

PUBLIC CONCERNE

- Cette formation est adaptée à toute personne exposée à la manipulation ou au stockage des produits chimiques. Elle est axée sur les connaissances de bases et les pratiques comportementales.

DUREE ET EFFECTIF

- **1 jour**, soit 7 heures.
- L'effectif pour cette formation sera compris **entre 8 et 12 personnes**.

LIEU

- Le CIFAL – Maison de l'Entreprise, Schiltigheim.

TARIFS

- **310 € HT / participant**, pour l'ensemble de la formation.

Ce prix comprend les supports pédagogiques, la documentation, les pauses, la location de salle et le déjeuner pris en commun.

ANIMATION – MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cette formation est animée par un coordinateur HSE, sûreté, continuité d'activité et auditeur international spécialisé dans l'évaluation et la hiérarchisation des risques, la définition et l'application de plans d'actions, la veille normative et réglementaire et le maintien de la certification QSE. Il justifie de plus de 10 années d'expérience dans le domaine.
- Cette formation s'appuie sur des présentations, l'utilisation d'outils pratiques, et le retour d'expérience.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- **Introduction, généralités et aspects réglementaires**
- **Les risques chimiques :**
 - Les différentes familles de produits chimiques
 - Les dangers, symboles et pictogrammes
 - Les produits ayant des effets sur la santé
 - Les produits ayant des risques d'incendie et d'explosion
 - Les produits ayant des effets sur l'environnement
 - Les produits du quotidien – Le risque à la maison
- **Identifier les situations à risques**
- **S'informer sur les produits utilisés**
 - Savoir lire et comprendre une étiquette
 - Connaître les fiches de données de sécurité
- **Prévention et protection**
 - Les bonnes pratiques
 - Les règles de compatibilité
 - Les équipements de protection collective
 - Les équipements de protection individuelle
- **Savoir réagir en cas d'urgence**
 - Fuite
 - Brûlure
 - Inhalation
 - Ingestion
- **Conclusion et recommandations**

⇒ LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION ⇐

- Les sessions de formation se déroulent sous une forme très participative, faite d'échanges et d'un entraînement aux différentes situations de travail ;
- Notre relation avec nos clients : un partenariat basé sur la confiance, l'expertise, le respect réciproque et la confidentialité, pré requis de l'efficacité et de la performance.

Demande d'informations par mail à info@cifal-formation.com ou au 03.88.37.22.10.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation inter entreprises

« Risque Chimique : fiche de données de sécurité et étiquetage »

Le 13 juin 2012 à la Maison de l'Entreprise

Merci de compléter ce bulletin-réponse et de nous le renvoyer **au plus tard 3 semaines avant de début de la formation** :

- par fax au 03.88.24.99.38 ;
- ou par courrier à l'adresse indiquée en bas de page ;
- ou par retour de mail : info@cifal-formation.com

Nom(s) et Prénom(s) du (ou des) stagiaire(s):
.....
Fonction(s) du (ou des) stagiaire(s):
.....
Société :
Gestionnaire du dossier :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Fax :
E-mail :

Le CIFAL réalise ses prestations selon les conditions générales de vente ci-après, lues et acceptées expressément par le client.

Date :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION ET DE VENTE

ARTICLE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION

Le CIFAL intervient en qualité d'organisme dispensateur de formation pour assurer les actions de formation définies dans le catalogue des actions de formation ou celles définies contractuellement entre le client et le CIFAL.

ARTICLE 2 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Toute inscription à une de nos formations constitue une commande et entraîne obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de prestation et de vente, nonobstant les conditions d'achat du client.

Le client s'engage en remplissant le bulletin d'inscription (nom des stagiaires, signature...) à assurer le suivi du règlement de la prestation à l'échéance.

Une convention de stage qui valide la commande est envoyée à l'entreprise. Celle-ci confirme les noms, le nombre de participants, la ou les dates, heures et lieu de la formation.

Après la formation, la facture est déclenchée pour paiement à réception. Les attestations de stage et de présence sont envoyées avec la facture.

Nous programmons la majorité de nos stages inter-entreprises* à différentes dates. La recherche du meilleur équilibre du nombre de stagiaires par session peut nous amener à proposer une modification de dates.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le tarif applicable est celui en vigueur à la date d'enregistrement de l'inscription. La TVA est facturée en sus, selon les dispositions fiscales en vigueur.

Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation commencée est due entièrement au CIFAL. Les paiements s'effectuent nets et sans escompte.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Toute modification par le client de nos conditions de vente entraîne l'annulation de la prestation.

Si la prestation doit être facturée à un fonds de formation, le client doit nous faire parvenir l'acceptation de prise en charge avant la prestation et compléter les renseignements sur l'organisme payeur. Dans le cas contraire, la facture sera établie à l'entreprise qui se chargera d'obtenir le remboursement.

Les règlements seront effectués par chèque, ou par virement à réception de facture.

Le défaut de paiement de nos prestations à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigence immédiate de toutes sommes dues.
- l'application de pénalités de retard au taux d'intérêt légal majoré de 50% à compter de la date de facture jusqu'à la date de paiement effectif.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation ou report de l'action du fait du client, dans un délai inférieur à 3 semaines calendaires avant le démarrage prévu, donnera lieu à une facturation s'élevant à 50 % de la somme due initialement

Le CIFAL offre la possibilité à l'Entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, avec l'accord préalable du CIFAL et du Responsable pédagogique du stage concerné.

Pour toutes formations annulées suite à un empêchement du formateur, ou intempéries, le CIFAL s'engage à vous proposer des nouvelles dates de formation dans les mêmes conditions financières. En aucun cas la formation sera aux frais du CIFAL.

ARTICLE 6 : DIFFÉRENTS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Instance de Schiltigheim sera seul compétent pour régler le litige.

*Inter-entreprises : enseignement qui regroupe les salariés de diverses entreprises dans une même formation.

*Intra-entreprise : enseignement qui regroupe les salariés d'une même entreprise.